

1990 : la déclaration de Talloires (1) fixe en dix points un « programme d'actions pour la contribution des Universités à la diffusion du concept de développement durable ». Dans son prolongement, des écoles scientifiques et techniques de trente-sept pays européens signent en 1993 la Charte Universitaire pour le Développement Durable (2) dite Charte de Lüneburg ou Charte Copernicus. Cette Charte européenne structure un programme de travail autour de trois axes : produire de la connaissance sur le développement durable (DD) ; diffuser cette connaissance par la formation et la sensibilisation ; mettre en œuvre le développement durable dans le management des structures de formation.

Dix ans plus tard, comment se sont traduits concrètement ces engagements dans les divers pays d'Europe ?

■ Sur le premier axe, rares sont les écoles ou universités qui ont pu mettre en place de véritables programmes de recherche ; elles restent dans la plupart des pays très organisées autour de disciplines. Toutefois quelques établissements (3) ont souhaité se positionner fortement sur ce thème et sont devenus depuis des référents incontournables : Universités de Delft (Hollande), de Graz (Autriche), de Huddersfield (Grande-Bretagne), de Tempere (Finlande) principalement. Ces universités sont par ailleurs très présentes sur la scène européenne dans les échanges inter-universi-

taires sur ce thème et organisent régulièrement des événements nationaux ou internationaux contribuant à une diffusion du concept.

Par ailleurs l'accompagnement par l'Union Européenne de la réforme - voire la reconstruction - du système de formation dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale candidats à l'Union a été une opportunité pour positionner le DD comme un des domaines de compétences à développer dans l'enseignement supérieur, notamment à travers des partenariats avec les universités européennes les plus en avance sur le sujet. De nombreux laboratoires ont ainsi intégré le concept dans leur programme de recherche (4), même si dans la plupart des cas l'intégration du DD se limite au seul volet environnemental.

■ Diffuser cette connaissance : tel était le second engagement pris : en Grande-Bretagne, le projet *Higher Education 21 Project* (5) (1998) a consisté à auditer les formations d'ingénieurs à partir du concept de DD. Plus de la moitié des trente Universités qui ont répondu à l'enquête déclaraient une prise en compte du DD dans la formation. Toutefois, si le volet environnemental est relativement bien intégré dans les cours fondamentaux, les autres thématiques afférentes au développement durable restent généralement traitées dans des formations optionnelles. Une étude menée au niveau européen (2001) (6) confirme cet état de fait : un véritable effort est

(1) La déclaration de Talloires regroupe 290 Universités du monde entier. Le texte en est accessible sur le site : www.ulsf.org/programs_talloires.html

(2) Le texte de la Charte est accessible sur le site de Copernicus-Campus : www.copernicus.org/sites/charter_index1.html. Cinq universités françaises sont signataires de ce document. La liste des écoles signataires est en accès sur le site.

(3) A notre connaissance exclusivement dans le nord de l'Europe.

(4) Ainsi l'un des tout premiers partenaires de l'Université Internationale du Développement Durable, mise en place par l'Université Lyon 1, est-il hongrois.

(5) Le projet est présenté sur le site www.forumforthefuture.org.uk

(6) Copernicus Campus Sustainable Chemistry in Higher Education, Copernicus Secretariat, Dortmund, 2001, 15 pp. COPERNICUS = CO-operation Programme in Europe for Research on Nature and Industry through Coordinated University Studies.

encore à mener pour faire du DD un thème incontournable des études d'ingénieurs et non pas uniquement un thème d'option. Rares sont les universités qui ont fait le choix de cette intégration directement dans les cours « traditionnels » (Universités de Regensburg, de Catalogne, d'Amsterdam et de Delft ...). Ce sont les troisièmes cycles qui, en offrant le plus de flexibilité, se multiplient sur le sujet, notamment autour de l'écologie industrielle.

Reste que si la formation des étudiants au DD semble ne plus être remise en cause, la sensibilisation voire la formation des formateurs n'a jusqu'à présent fait l'objet que de peu d'expériences (Barcelone, Delft), dont les résultats sont par ailleurs difficiles à évaluer.

L'initiative atypique des étudiants de l'Université Technologique de Delft est à noter ; ils développent un site internet (OSIRIS) (7) de ressources sur le DD, outil identifié et sollicité au delà des frontières de la Hollande. Cette contribution des étudiants est financée par l'Université depuis son origine.

■ Au regard de la mise en œuvre du DD dans le management des structures de formation, la création du groupe de travail européen Eco-campus a eu des résultats. S'appuyant sur l'idée de « *Practice what you preach* », les établissements participant au programme s'engagent à devenir exemplaires dans la gestion de leur campus en faisant appel aux compétences présentes sur place. Une première étape du projet, menée de 1996 à 1998 sur quatorze campus a généré des données de références au

niveau européen (8), aujourd'hui disponibles pour tout établissement souhaitant s'engager dans la démarche.

Une autre action constructive est celle de l'Université Polytechnique de Catalogne qui s'est engagée, dès 1995, dans la mise en place d'un Système de Management Environnemental. Les résultats de cette démarche basée sur l'amélioration continue sont publiés tous les deux ans. En 2003, cette initiative a essaimé : plusieurs universités ou écoles s'engagent dans la mise en œuvre d'un SME, voire sur des démarches de certification.

Dix ans après la signature de la Charte Copernicus, la réflexion sur l'introduction du DD, relativement bien structurée et active, pénètre encore peu les manifestations plus généralistes concernant la formation supérieure. L'Université Technologique de Delft proposait en octobre 2002 une conférence (9) à laquelle les Quinze et de nombreux pays candidats à l'Union étaient représentés. Cette première conférence visait à appréhender globalement l'introduction du DD dans les établissements de formation scientifique supérieure ; elle a démontré la volonté d'une réflexion européenne élargie sur ce sujet. Elle sera suivie dès 2004 par une seconde session portant sur la recherche interdisciplinaire sur le DD, qui se tiendra... à l'Université Polytechnique de Catalogne !

Sophie Szymkowiak

Association pour les Pratiques du Développement Durable

(7) Organisation of Students for Information and Reflection on Interdisciplinary and Sustainability ; www.osiris.tudelft.nl

(8) CENBG - Université de Bordeaux I (1999) Ecocampus : a « Practice what you Preach » European collaboration; Final report of the Ecocampus Work Group for the Commission of the European Communities ; 13 pp. <http://www.ecocampus.net/EUE95.html>

(9) « *Engineering Education on Sustainable Development* ».